

# Coupe d'Hiver 2024/2025



## Règlement et Règles locales spécifiques

### 1. Phase de qualification

- a) Formule : 4 balles meilleure balle, coups rendus limités à 22  
Tous les hommes partent des repères JAUNES.  
Toutes les dames partent des repères ROUGES.
- b) La référence à « **une rencontre** » comprend celle qui aura lieu le jeudi, le vendredi, le samedi ou le dimanche.
- c) Quatorze rencontres auront lieu au choix les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, entre le dimanche 24 novembre 2024 inclus et le 9 mars 2025 inclus. (Le dimanche 24 novembre est considéré comme une rencontre à part entière)
- d) **Chaque rencontre se déroule sur 16 trous**
- e) Les équipes doivent rendre un minimum de quatre cartes avant la fin de la période de la compétition pour être sélectionnées pour la phase finale. Le nombre minimum de cartes pourra être modifié en fonction du nombre de rencontres validées (*en fonction des conditions climatiques*)
- f) Le départage se fera en fonction de nombre total de rencontres jouées puis selon le meilleur score net réalisé.
- g) Une seule carte est comptée par rencontre (si plusieurs jouées entre le jeudi/ vendredi/ samedi et dimanche, la meilleure est retenue)
- h) Les équipes doivent s'inscrire en réservant leurs départs à l'heure de leur choix (selon les créneaux disponibles) au tableau affiché au Club House, **avant 17h00 l'avant-veille de la rencontre.**
- i) Droits de jeu : 5€ par personne et 2,50€ par personne pour les jeunes de moins de 18 ans

## 2. Règlement de la Seconde phase

- a) Les douze premières équipes en net se sont qualifiées pour une nouvelle phase de poule.  
Quatre poules de trois équipes (A – B – C et D) ont été constituées par tirage au sort. Celui-ci s'est déroulé le **mardi 11 mars lors d'une soirée conviviale** au Restaurant Le Pavillon en présence des responsables d'agence *Bed&Family*.
- b) Les équipes doivent rendre **deux cartes** avant la fin de la période de la compétition pour espérer se qualifier pour les demi-finales.  
Le nombre de cartes pourra être modifié en fonction du nombre de rencontres validées (*en fonction des conditions climatiques*)
- c) Ces deux cartes devront être réalisées avec les deux autres équipes de la poule. Les joueurs se mettant d'accord sur un jour et une heure de départ, à réserver à l'accueil.
- d) Les rencontres se joueront **sur 18 trous** en 4 balles meilleure balle net entre le 12 mars et le 2 avril. Il est autorisé de **placer la balle à un club** sur les zones tondues ras.
- e) La 1<sup>ère</sup> équipe de chaque poule (celle avec le plus gros total des deux cartes) sera qualifiée pour les demi-finales. En cas d'égalité, les critères suivants permettent le départage :
- (1) Plus haut score des deux cartes de la seconde phase
  - (2) Plus haut score des cartes jouées durant la première phase
  - (3) Nombre de parties jouées durant la première phase
  - (4) Place au classement de la première phase (le mieux classé se qualifie)

## 3. Phase finale en match-play

- a) Les rencontres se joueront en 4 balles meilleure balle net avec 100% des coups rendus
- b) Sous réserves de modifications, les phases finales auront lieu selon le calendrier qui suit :
- (a) Les demi-finales **entre le 3 avril et jusqu'au 20 avril inclus**
  - (b) La petite finale et la finale se joueront lors de la compétition **BED & SCHOOL le 27 avril 2025**

## 4. Règlements divers

- a) En cas de retard d'un départ d'une rencontre dû aux intempéries, le Comité de l'Épreuve sera le seul juge de la décision à prendre, dans l'intérêt des joueurs et du déroulement de la compétition : (*à titre d'exemples : fixation d'une heure de départ plus tard, départs simultanés aux trous numéro 1 et 10, shotgun ou annulation etc...*).
- b) Au cas où une rencontre est annulée avant l'heure du premier départ, les droits de jeu seront remboursés. En revanche si une rencontre a déjà commencé et qu'elle est interrompue, seuls les joueurs qui n'ont pas pris leur départ seront remboursés.
- c) En cas d'orage ou de mauvais temps pendant le déroulement d'une rencontre, le Comité de l'épreuve peut, dans l'intérêt des joueurs, suspendre le jeu par des coups successifs de corne de brume. Chaque joueur doit marquer sa balle et regagner le Club House au plus vite. La reprise du jeu sera signalée par un long coup de corne de brume.
- d) **Les joueurs doivent impérativement reprendre le jeu lorsque le Comité de l'épreuve signale la reprise du jeu.** Le mauvais temps n'est pas en soi une raison valable pour interrompre le jeu.
- e) Les joueurs seront autorisés à placer la balle à un club sur l'ensemble du terrain
- f) Chaque membre du Comité de l'Épreuve peut modifier certains points du règlement, même une fois l'épreuve commencée.

## 5. Comité de l'Épreuve

Le Comité de l'épreuve se compose comme suit :

- Le représentant du sponsor
- Le Directeur Adjoint de l'Association Sportive
- Le Président de la Commission Sportive
- Le Directeur de l'Association Sportive

Toute réclamation ou contestation doivent être signalée au Comité de l'épreuve avant de rendre les cartes de score au Secrétariat. Leur décision sera définitive et sans appel.

**La Commission Sportive**